



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

CP de PERPIGNAN



Un peu d'équité !

Il nous a été donné de constater quelques anomalies de service qu'apparemment certains représentants qui siègent en CTS ne voudraient pas dénoncer...

La détention en a assez de servir de bouche trou !

Si les Officiers de certains services ont des difficultés à gérer leurs agents, on veut bien leurs donner quelques notions sur l'équité.

Dans un service, dit autonome, les congés, les RTT, les jours de récupération notamment sur les ponts doivent être posés par roulement. Ainsi, l'ensemble des agents composant ce même service ne peuvent pas s'absenter massivement du service, au lendemain du jeudi d'ascension par exemple.... Ceci entraîne alors la non couverture des postes de détention pour les remplacer dans leur tâche.

Il en est de même au sujet des jours de formations concernant cette même brigade, futurement ELSP...

Comment peut-on concevoir que certains agents de détention perdent un jour de repos « par rappel » pour participer aux journées de formations obligatoires et que d'autres agents (encore de ce même service) aillent se former sur le temps « d'ouverture » de leur service ? Et comble de l'ironie, ce sont tous les agents de cette brigade qui partent se former en même temps !

Et bien évidemment, il aura fallu les remplacer par des agents de détention ... encore une fois ! Voir même, proposer des rappels !

Vigilance tout de même Mr le Directeur, les agents qui arpentent les coursives catalanes sont à bout de souffle avec cette surpopulation endémique, ce surencombrement infernal et, avec l'été arrivant... Les voyants sont au ROUGE ECARLATE !

Les privilèges que certains Officiers pourraient octroyer à leurs agents ne doivent pas pénaliser les autres collègues qui subissent des conditions de travail toxiques.

Vous êtes le garant (en principe) de cette équité entre fonctionnaires !

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!

Le 1er juin 2022

Pour Bureau Local SPS-PERPIGNAN :

Nicolas et Jean-Paul